


Mesure active

Nom du programme	Traduction	
Genre de programme	Programme d'utilité communautaire (PUC)	
Personnes admises	<ul style="list-style-type: none"> • Demandeurs d'asile (RA/AP) • Personnes à l'aide d'urgence présentes en Suisse depuis plus que 3 ans • Participants inscrits par d'autres organismes 	
Nombre de places	7	
Intégration dans le programme possible	A chaque début de mois	
Pré-requis et profil demandés	<ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir communiquer aisément dans les langues concernées, maîtriser en français le niveau B1 à l'oral, notamment pour les besoins élémentaires liés à la traduction à caractère social et administratif • Etre disposé à participer à des cours de formation théorique, de français et de branches utiles à l'activité • Etre apte à se positionner en tant que relais entre l'institution, la société d'accueil et la collectivité RA/AP • Faire preuve d'esprit d'ouverture, d'autonomie et de sens de la collaboration, de discrétion • Etre disponible selon les règles convenues et mobile sur l'ensemble du canton. • Avoir 18 ans au minimum 	
Organisation de l'activité	<p>Les participants sont intégrés dans le programme pour une durée de 3 mois. La participation est renouvelable 3 fois.</p> <p>Ils sont amenés à intervenir en tant que traducteurs au sein de l'EVAM pour la population RA/AP, NEM et déboutés. Ils assurent les traductions sur mandat de l'entité Intégration et développement.</p> <p>Les participants reçoivent une formation répartie sur plusieurs modules et qui aborde les différentes facettes du travail d'interprétariat.</p> <p>Chaque participant suit en principe les cours de formation générale.</p>	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser ou acquérir les compétences nécessaires à l'activité et pouvant être transposées ultérieurement dans un autre contexte • En faire bénéficier la communauté des RA/AP • Améliorer son employabilité 	
Contenus et niveaux	<ul style="list-style-type: none"> • Le cadre légal de la migration et de l'intégration en Suisse • Le rôle, le statut et la fonction du médiateur communautaire, ainsi que les notions de base en matière d'inter-culturalité • Mises en situation : gestion de la relation et de la communication 	
Evaluation	<p>Bilans réguliers et entretiens individuels ponctuent la participation.</p> <p>Au terme du programme d'activités, une attestation est délivrée commentant les tâches et leur réalisation.</p>	
Lieu et horaire de l'activité	<ul style="list-style-type: none"> • Ensemble du canton de Vaud • Selon la planification hebdomadaire des rendez-vous et sur appel pendant les jours ouvrables • 2 demi-journées par semaine peuvent être consacrées à la formation 	
Indemnisation	La participation au programme est indemnisée à raison de Fr. 300 mensuels. Les frais de déplacements supplémentaires sont pris en charge par l'EVAM.	